



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-48474>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-48474**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : ACOSS (Caisse nationale)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection sociale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestation de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de rénovation des menuiseries extérieures de l'immeuble situé 11 places des Vosges / 12 rue de Turenne à Paris IVème

**Description** : Prestation de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de rénovation des menuiseries extérieures de l'immeuble situé 11 places des Vosges / 12 rue de Turenne à Paris IVème

**Identifiant de la procédure** : 27b0bb8c-c37c-449b-9a78-32fb2aedc69e

**Identifiant interne** : P2417-AOO-DIFI

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

##### 2.1.4 Informations générales

**Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)**

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

##### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre** : Prestation de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de rénovation des menuiseries extérieures de l'immeuble situé 11 places des Vosges / 12 rue de Turenne à Paris IVème

**Description** : Prestation de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de rénovation des menuiseries extérieures de l'immeuble situé 11 places des Vosges / 12 rue de Turenne à Paris IVème

**Identifiant interne** : P2417-AOO-DIFI

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires** : Le marché est conclu pour une durée de 52 mois à compter de sa date de notification jusqu'à l'expiration de la garantie de parfait achèvement.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Visite obligatoire

**Description** : Une visite préalable obligatoire sur site doit être réalisée avant la remise des offres. Cette visite permettra au candidat de prendre connaissance de l'environnement dans lequel s'exécutera le marché. Les candidats doivent préalablement prendre rendez-vous auprès de : Mme SOLA Tél : 01 82 30 78 49 E-mail : marie-joseph.sola@acoss.fr ou Mme LAMANT Tél: 01 82 30 78 29 E-mail: veronique.lamant@acoss.fr N.B. : Les visites du site seront possibles jusqu'au vendredi 17 mai 2024.

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Renseignements et documents à fournir

**Description** : 1. Les déclarations, certificats et attestations prévus à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique: a) une lettre de candidature mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et précisant si ce groupement est conjoint ou solidaire. Dans ce dernier cas, la lettre fera apparaître les membres du groupement et sera signée par l'ensemble des membres ou par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces membres ; b) une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par la personne habilitée à l'engager, pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas

mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 du Code de la commande publique ;  
c) si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Niveau requis pour la capacité professionnelle

**Description :** - Le candidat doit impérativement justifier de la présence minimale de deux architectes répondant aux articles R.621-25 à 44 du Code du Patrimoine. Il doit ainsi présenter les documents nominatifs suivants pour chacun des architectes répondant aux articles précités : - L'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes en vertu des dispositions de l'article 10 de la loi du 3 janvier 1977 - Soit l'une des justifications suivantes - Le diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture mention « architecture et patrimoine » ou tout autre diplôme européen reconnu équivalent ; - Le document spécifiant la qualification d'architecte en chef des monuments historiques ; - Le diplôme d'architecte ressortissant d'un État membre de la Communauté Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen, établis dans l'un de ces États et présentant les conditions requises pour être inscrits à un tableau régional de l'ordre des architectes en vertu des dispositions de l'article 10 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 ainsi que celles pour se présenter aux épreuves du concours institué par le 2° du I de l'article 2 du décret n°2007-1405 du 28 septembre 2007. - Le candidat doit également remettre : - Un portfolio justifiant d'une activité professionnelle régulière de maîtrise d'oeuvre dans le domaine de la restauration du patrimoine bâti ancien pendant les 3 dernières années qui précèdent l'ouverture de la consultation, indiquant les missions menées par le candidat, le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique, ainsi que les noms et coordonnées d'une personne à contacter - L'attestation de responsabilité civile et professionnelle relative à l'année 2024, couvrant les activités du candidat avec mention des garanties et capitaux souscrits ; - De plus, le candidat doit prouver sa capacité professionnelle dans l'économie du bâtiment : maîtrise des coûts en phase de conception et de réalisation et maîtrise des coûts d'exploitation et de maintenance. Les qualifications OPQIBI ci-après peuvent être utilement présentées par les candidats : - Qualification 0331 : Direction de l'Exécution des Travaux ; - Qualification 1211 : Etude des corps d'état de clos couvert courant ; - Qualification 1902 : Ingénierie d'ouvrages de bâtiment complexes ; - Qualification 1903 : Développement durable en bâtiment ; - Qualification 2202 : Maîtrise des coûts en phase de conception et de réalisation. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou de références de services attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Niveau requis pour la capacité financière

**Description :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du

marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Déclaration appropriée de banque (pour les sociétés de création récente uniquement) ; La somme des chiffres d'affaires pondérés des trois derniers exercices disponibles (ou tout autre moyen pour les sociétés nouvellement créées) doit être égale ou supérieure (en euros H.T.) à : 1.000.000 euros H.T. Les chiffres d'affaires seront pondérés par année de la manière suivante : Année n-1 : 50% Année n-2 : 30% Année n-3 : 20%

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Niveau requis pour la capacité technique

**Description :** - Déclaration indiquant les effectifs globaux annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (il s'agit ici des moyens humains globaux de la société et non des moyens humains qui seront spécifiquement affectés à la réalisation du marché) ; La somme des effectifs globaux pondérés du candidat doit être supérieure ou égale à 9 personnes. Les effectifs seront pondérés par année de la manière suivante : Année n-1 : 50% Année n-2 : 30% Année n-3 : 20%

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Informations générales

**Description :** Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'ACOSS peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. EN CAS DE GROUPEMENT : Le candidat peut se présenter seul ou sous forme de groupement (groupement solidaire ou conjoint). La composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la remise des candidatures et la signature du marché. L'entreprise mandataire ne peut représenter en cette qualité plus d'un groupement pour un même marché. De même, un même opérateur économique ne peut faire partie de plusieurs groupements concurrents ni présenter une offre individuelle et une offre groupée. En cas de groupement d'opérateurs économiques, il sera imposé la solidarité du mandataire au groupement conjoint d'entreprises attributaire pour assurer la bonne exécution du marché. Il n'est pas imposé, pour la recevabilité de l'offre, que le groupement soit constitué en la forme requise au moment de la remise des offres mais le candidat groupé devra obligatoirement assurer sa transformation dans l'hypothèse où il serait désigné comme l'attributaire provisoire du marché. La recevabilité de la candidature est analysée pour chaque opérateur économique que le groupement soit conjoint ou solidaire ; l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale. Le non-respect de ces prescriptions engendrera le rejet de la totalité des candidatures concernées par cette situation. EN CAS DE SOUS TRAITANCE : En cas de sous-traitance déjà connue, pour justifier de capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs sous-traitants, le candidat produit les mêmes documents concernant le ou les sous-traitant(s) que ceux exigés des

candidats. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce ou de ces sous-traitant(s) pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit du ou des sous-traitant(s). Dans le cadre du présent marché, une même société ne peut présenter une offre à titre individuel ou membre d'un groupement et à titre de sous-traitant d'un autre candidat. Le non-respect de cette prescription engendrera le rejet de la totalité des candidatures concernées par cette situation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Sous critère 1 : Qualité et pertinence de la méthodologie proposée pour l'exécution de la mission pondéré à 50% Jugé notamment au travers d'une note méthodologique comprenant les éléments listés à l'article 9.2 paragraphe 3 a) du RC. Sous critère 2 : Qualité et pertinence de l'équipe proposée pour l'exécution de la mission pondéré à 40% Jugé notamment au travers d'une note méthodologique comprenant les éléments listés à l'article 9.2 paragraphe 3 b) du RC. Sous critère 3 : Qualité et pertinence de l'équipe au regard des critères ESG pondéré à 10% Jugé notamment au travers d'une note méthodologique comprenant les éléments listés à l'article 9.2 paragraphe 3 c) du RC.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix des prestations est jugé au travers des prix renseignés dans la DPGF remise par le candidat.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_64\\_nBBESuC,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_64_nBBESuC)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_64\\_nBBESuC](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_64_nBBESuC)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 24/05/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Montage financier** : Le marché de maîtrise d'œuvre est à tranches. Il comporte : - 1 tranche ferme correspondant à : • la phase « Etudes » (Phases DIAG, AVP et PRO) pour l'ensemble des façades et couvertures des bâtiments A,B,C et D, • la phase « Exécution » ( Phases ACT, VISA, DET, AOR, OPC) pour les façades et les couvertures des bâtiments A et B - 1 tranche optionnelle correspondant à : • la phase « Exécution » (Phases ACT, VISA, DET, AOR, OPC) pour les façades et les couvertures des bâtiments C et D

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif

**Numéro d'enregistrement :** 13000686900015

**Ville :** Montreuil

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-montreuil@juradm.fr

**Téléphone :** 0149202000

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** ACOSS (Caisse nationale)

**Numéro d'enregistrement :** 18003501600054

**Adresse postale :** 36 rue de Valmy 36 rue de Valmy

**Ville :** Montreuil

**Code postal :** 93100

**Pays :** France

**Adresse électronique :** juliette.danielczyk@acoss.fr

**Téléphone :** 0177936880

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 9bd6cf8f-2c89-4836-ad6c-068ca87745a4 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 23/04/2024 à 17:25

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 23/04/2024